



## RANDONNEZ AU FIL DES PATRIMOINES

 **Samedi 15 juin, 10h**

 **7h**

 **Forêt de Brotonne**

### PAYSAGE PATRIMOINE INVENTAIRE **FORÊT**

 Le Parc mène actuellement sur les communes de Notre-Dame-de-Bliquetuit et d'Arelaune-en-Seine, un inventaire croisé des patrimoines bâti, paysager et de la mémoire orale. Ce *Rendez-vous du Parc*, animé par Gaëlle Pottier, en charge des inventaires croisés au Parc, et Julien Chesnel, chargé de mission bois et forêt, vous entraîne à la découverte de la forêt de Brotonne, ou plutôt de la forêt d'Arelaune, l'ancien nom de ce massif forestier. Au cours d'un circuit d'environ 15 kilomètres, plusieurs points d'arrêt permettront de dévoiler les richesses archéologiques et patrimoniales de cette forêt, des « trésors cachés » révélés par l'inventaire croisé en cours d'opération. La forêt tient une place prépondérante sur ces deux communes et de nombreuses explications vous seront apportées sur sa gestion, son avenir, son lien avec l'histoire. Thierry Lepert, archéologue de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie, et un technicien de l'ONF présenteront l'articulation entre la préservation du patrimoine et la gestion forestière.

Cette sortie s'inscrit dans le cadre des journées nationales de l'archéologie.

Ce *Rendez-vous du Parc* s'adresse aux habitants de ces deux communes, mais aussi à tous les curieux, passionnés d'histoire, de patrimoine et de forêt.

**Organisateur :** Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.



**Animateurs :** Gaëlle Pottier, en charge des inventaires croisés au Parc, Julien Chesnel, chargé de mission bois et forêt au Parc, Thierry Lepert, archéologue à la Drac, et un technicien de l'ONF.

**Modalités :** inscription obligatoire sur le site Internet du Parc. Se munir de bonnes chaussures de marche et de vêtements adaptés à la météo. Prévoir son pique-nique.



## LE PARC EN ACTION

Les inventaires croisés constituent un des axes forts de la politique culturelle du Parc. Ils sont des outils efficaces de connaissance du territoire et d'appropriation par les habitants de leur patrimoine. Par ailleurs, le Parc donne une place privilégiée à l'arbre, comme élément structurant du paysage. Enfin, il coordonne le projet ARBRE, pour le développement de la filière bois-énergie.